



21 avril 2022

DESTINATAIRES : Membres en règle de l'AFPC-Atlantique
Membres du Réseau de la santé et de la sécurité de l'Atlantique
Membres des comités de santé et de sécurité au travail

OBJET : **CONFÉRENCE SUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET
L'ENVIRONNEMENT DE L'AFPC-ATLANTIQUE**

La Conférence sur la santé, la sécurité et l'environnement de l'AFPC-Atlantique se tiendra du 17 au 19 juin 2022 à l'hôtel Delta par Marriott Beauséjour, à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Cette conférence est ouverte à tous les membres en règle de l'AFPC.

La conférence aura pour thème « **La santé, la sécurité et l'environnement : l'avenir au travail** ». Elle sera axée sur la situation dans un monde postpandémique. De plus, nous poursuivrons le travail accompli à la dernière conférence régionale afin de continuer à accroître notre sensibilisation à l'environnement. L'AFPC mettra tout en œuvre pour réduire l'impact environnemental de la conférence.

Nous aurons le plaisir d'y accueillir Chris Aylward, président national de l'AFPC, qui prononcera un discours sur l'état du syndicat.

FRAIS D'HÔTEL ET DE DÉPLACEMENT

La conférence est entièrement financée. L'AFPC s'acquittera donc de toutes les dépenses liées au déplacement. Toutes les personnes déléguées qui habitent à plus de 40 km du lieu de la conférence auront une chambre à l'Hôtel Delta par Marriott Beauséjour, à Moncton. Les personnes qui habitent à moins de 40 km de l'évènement auront droit à un remboursement des frais de kilométrage. Le taux de la Politique de l'AFPC sur les voyages s'appliquera. Les frais de stationnement seront aussi couverts. Cet hôtel est accessible aux personnes ayant un handicap, et son personnel est syndiqué.

PERTE DE SALAIRE

Les personnes déléguées auront droit au remboursement pour perte de salaire pour le vendredi 17 juin. Elles pourront aussi faire une demande de remboursement pour perte de salaire si elles devaient travailler le samedi et le dimanche, pendant la conférence. On pourrait exiger un horaire de travail pour le confirmer.

OBSERVATRICES ET OBSERVATEURS

Les membres en règle de l'AFPC peuvent s'inscrire à la conférence à titre d'observateurs. Ils doivent toutefois acquitter tous les frais associés à leur participation. Le nombre d'observatrices et d'observateurs dépendra du nombre de places libres à la conférence, et ces personnes pourront prendre part à toutes les activités.



ÉLECTION DES PERSONNES DÉLÉGUÉES, DES OBSERVATRICES ET OBSERVATEURS

Seuls les membres en règle de l'AFPC peuvent présenter une demande de participation. Le niveau de militantisme en santé et sécurité et en environnement, ainsi que celui de représentation à divers égards (province, Élément, langue, genre, jeunes ou autre groupe d'équité) seront pris en compte dans la sélection des candidates et des candidats.

Les personnes qui seront choisies pour assister à la conférence en seront informées par courriel ou par téléphone dans les 15 jours suivant la date limite pour l'inscription.

DATE LIMITE POUR TOUTES LES INSCRIPTIONS

La date limite d'inscription est **le 6 mai 2022**. Le formulaire d'inscription peut être envoyé par télécopieur, au 506-857-9792, ou par courriel, à Moncton-admin@psac-afpc.com.

La Conférence régionale sur la santé, la sécurité et l'environnement est une excellente occasion pour nos membres de poursuivre, voire d'intensifier les efforts de l'AFPC en vue d'améliorer les conditions de travail de tous ses membres.

Si vous avez besoin de précisions au sujet de la conférence, n'hésitez pas à appeler Nancy MacLean, représentante régionale, Santé et sécurité, au 902-443-3541 ou au 1-800-839-6661.

Au plaisir de vous voir à la conférence!

En toute solidarité,

Colleen Coffey
Vice-présidente exécutive régionale
AFPC-Atlantique

P.j. Formulaire d'inscription

c. c. : Holmann Richard, coordonnateur régional de l'Atlantique
Nancy MacLean, représentante régionale, Santé et sécurité
Andrea Peart, agente nationale de santé et de sécurité
Denis St-Jean, agent national de santé et de sécurité
Conseil de l'Atlantique